

Le monde aujourd'hui

Article à partager



Pourquoi j'ai décidé de comparer cinq Bibles ? #2

Une quête personnelle face aux appropriations du texte sacré

Franco, le 17 mai 2026

Je suis croyant, mais sans appartenance à une Église. Depuis longtemps, je tiens les institutions religieuses à distance. Non par rejet de la foi, mais parce que j'observe un phénomène qui me trouble : les différences considérables entre les Bibles chrétiennes, et la façon dont ces différences ont été utilisées pour adapter le texte sacré aux volontés des puissants.

Depuis des années, je vois autour de moi des croyants qui s'éloignent des Églises, non par manque de foi, mais par lassitude devant les contradictions, les interprétations changeantes, et le sentiment diffus que la Parole a été remodelée au service d'intérêts humains. Cette désaffection, je la comprends intimement. Et j'ai voulu aller y voir de plus près.

Bibles que j'ai lues de nombreuses fois. Ces bibles font partie de la lecture d'un chrétien dans sa démarche vers Dieu. Rien de théologique, de religieux dans cette approche, simplement une recherche de vérité dans la communication par l'homme des Saintes Ecritures.

Ce blog accueille donc un projet qui m'est essentiel : une étude comparative de cinq Bibles chrétiennes, choisies précisément parce qu'elles présentent entre elles des différences considérables. Ces différences, à mon avis, expliquent en partie la rupture de confiance entre les croyants et les institutions religieuses. Elles sont surtout, j'en fais l'hypothèse, le résultat d'une volonté séculaire d'adapter le texte sacré aux attentes des dirigeants religieux et politiques.

Mon corpus de cinq Bibles : un choix raisonné :

J'ai décidé de prendre comme point de départ la plus singulière d'entre elles : la Bible de l'Église orthodoxe Tewahedo éthiopienne. Son canon est le plus vaste de la chrétienté. Elle contient des livres que toutes les autres traditions considèrent comme « apocryphes ». Pour l'Église éthiopienne, ces livres n'ont jamais été des ajouts humains : ils sont la foi reçue depuis les origines. Pour les autres, ce sont des textes non inspirés, justement exclus.

Cette divergence radicale est le meilleur point d'entrée pour ma réflexion. Je me pose deux questions simples, mais aux implications profondes :

1. Que déduire de l'absence de ces livres dans les autres canons ?
2. Ces livres comblent-ils un vide temporel que les autres Bibles laissent béant, et si oui, cela les rend-il plus qu'envisageables ?

Voici une première description, volontairement synthétique, qui servira de socle à l'étude détaillée, livre par livre.

• **La Bible de l'Église orthodoxe Tewahedo éthiopienne**



• La Bible éthiopienne est sans doute l'exemple le plus radical pour illustrer mon propos. Son canon scripturaire est le plus vaste de la chrétienté : 81 livres dans sa version étroite, bien plus encore dans sa version large. Elle intègre des textes que toutes les autres traditions considèrent comme apocryphes, comme le Livre d'Hénoch, le Livre des Jubilés ou les trois livres des Meqabyan. Pour l'Église éthiopienne, ces livres n'ont jamais été des ajouts humains : ils font partie de la foi reçue. Pour les autres Églises, ce sont précisément des apocryphes. La question du canon est donc ici poussée à son extrême.

• **La Bible de Jérusalem**

Issue de l'école biblique dominicaine de Jérusalem, elle est le fruit d'un travail scientifique rigoureux, porté par l'Église catholique. Ses introductions et ses notes critiques sont réputées. Elle intègre dans l'Ancien Testament les livres que les protestants nomment apocryphes et que les catholiques appellent deutérocanoniques. Elle représente une tentative d'allier foi et critique historique.

• **La Bible de John Nelson Darby**

Figure du protestantisme dissident, Darby a produit une traduction d'une austère exactitude, visant une fidélité absolue au texte original hébreu et grec. Son Ancien Testament suit strictement le canon hébraïque, excluant ou reléguant dans une section à part les livres supplémentaires reconnus par les catholiques et les orthodoxes. C'est la traduction d'un croyant qui se méfie de toute interprétation humaine qui viendrait assouplir le texte inspiré.

• **La Bible de Louis Segond**

Pasteur protestant du XIXe siècle, Segond a offert au monde francophone une traduction devenue une référence absolue. Sobre, classique, fidèle aux originaux, elle est la voix familière de générations de protestants. Son canon est celui de la Bible hébraïque, excluant donc les livres deutérocanoniques.

• **La Bible d'André Chouraqui**

C'est un cas unique. Juif de culture, profondément enraciné dans la langue hébraïque, Chouraqui a tenté une traduction presque charnelle, cherchant à faire entendre la racine des mots, à déchristianiser le vocabulaire pour retrouver la strate juive du texte. Il invente des mots, il bouscule la langue française. Sa traduction est une œuvre d'auteur, un acte de réappropriation personnelle et culturelle du texte sacré.

La question de fond : l'appropriation des textes et la fixation du canon

Mon projet n'est pas de chercher la « meilleure » traduction. Il est de comprendre comment et pourquoi des hommes, au fil des siècles, ont modifié, sélectionné, inclus ou exclu des textes sacrés.

La frontière entre le canonique et l'apocryphe est le lieu par excellence où s'exerce le pouvoir religieux. Les livres dits apocryphes sont ceux dont l'origine apostolique ou prophétique a été rejetée par une autorité. Mais ce rejet est souvent le résultat de débats, de conflits, de décisions humaines prises dans des contextes politiques et théologiques précis. La Bible éthiopienne en est la preuve vivante : ce qui est apocryphe pour les uns est canonique pour les autres.

Le cas des livres deutérocanoniques est emblématique. Les Bibles protestantes les excluent ou les marginalisent. Les Bibles catholiques les intègrent pleinement. Les orthodoxes en ont un canon encore plus large. La Bible éthiopienne, elle, va bien au-delà. Qui a raison ? Qui a le pouvoir de décider ce qui est Parole de Dieu et ce qui ne l'est pas ?

Pourquoi les modifications humaines sont-elles acceptées ?



C'est ici que mon questionnement se fait plus incisif. Si des hommes, à différentes époques, ont modifié la traduction d'un verset, ajouté ou retiré des livres, pourquoi ces modifications ne sont-elles pas considérées comme des productions apocryphes ? La réponse traditionnelle est théologique : la Bible n'est pas tombée du ciel. Elle est Parole de Dieu incarnée dans des langues humaines, portée par des communautés, transmise par des scribes et des traducteurs.

L'Église, dit-on, est guidée par l'Esprit Saint pour définir le canon et préserver le sens.

Mais mon hypothèse est autre. Je pense que bien des modifications ne sont pas de simples adaptations linguistiques ou des choix inspirés. Elles sont des actes d'appropriation. Elles servent à conformer le texte aux volontés des dirigeants religieux et politiques. L'exemple de la Bible du roi Jacques, commandée pour remplacer la Bible de Genève dont les notes critiquaient la monarchie, est un cas d'école. Ce n'est pas un cas isolé. La traduction de la Bible est toujours un rapport de force.



Et c'est là que ma question devient vertigineuse : si une traduction est sciemment orientée pour appuyer un pouvoir ou une doctrine, ne devient-elle pas, en quelque sorte, un texte apocryphe ? Non pas un livre caché, mais un sens introduit, une Parole détournée.

Ce que je veux partager sur ce blog

Je ne prétends pas détenir la vérité. Je ne cherche pas à détruire la foi de quiconque. Je cherche à comprendre, en croyant libre, comment le texte sacré a été transmis, et parfois trahi, par ceux qui prétendaient le servir.

Cette étude comparative sera patiente et méthodique. Je comparerai des versets clés. Je montrerai comment des choix de traduction engagent des visions du monde et des intérêts de pouvoir. Je poserai la question qui me hante : à qui appartient l'interprétation de la Parole ?

Si vous êtes un croyant en rupture avec les institutions, un chercheur de sens, un esprit libre, ce projet est pour vous. Je vous invite à le suivre, à réagir, à contester, à approfondir. Car je crois que la foi n'a rien à craindre de l'examen critique. Ce sont les institutions qui tremblent quand on ouvre vraiment le Livre.

Pour que ce travail soit structuré et pertinent je m'appuie sur les recherches qui catégorisent les livres de la Bible éthiopienne en deux ensembles : un "canon étroit" (qui contient des livres spécifiques) et un "canon large" (qui en ajoute d'autres, à l'autorité plus nuancée). Je prends également en considération les "vides temporels" des narratifs.

Les livres propres au canon éthiopien : ce que leur absence révèle

1. Analyser les livres du "canon étroit" éthiopien qui contient des livres spécifiques faisant pleinement autorité.

Ces livres, considérés comme faisant pleinement autorité par l'Église Tewahedo, sont la base de votre comparaison. Voici les principaux livres présents dans la Bible éthiopienne mais absents des canons protestant (Segond, Darby) et/ou catholique (Jérusalem), et ce que leur absence peut signifier.

2. Les livres du "canon large" qui ajoute des textes dont l'autorité est reconnue mais plus nuancée.

Ces livres sont encore plus mystérieux. Ils sont considérés comme canoniques mais ont une autorité "dérivée" ou sont vus comme des commentaires. Ils sont très difficiles à trouver et n'ont jamais été publiés en un seul volume avec le reste de la Bible. La question sur le vide temporel est ici encore plus pertinente.

Voici les principaux livres du canon étroit absents des Bibles protestantes et catholiques, et ce que leur absence nous apprend



Le Livre d'Hénoch

Absent des canons juif, protestant et catholique. Il est classé comme apocryphe ou pseudépigraphe (rédigé sous un nom d'emprunt).

Que déduire de son absence ? Rejeter Hénoch, c'est choisir de ne pas intégrer un développement théologique majeur sur la chute des anges, le jugement dernier, la géographie céleste. Des thèmes à peine esquissés dans la Genèse. Ce rejet n'est pas anodin : il dessine un canon plus sobre, qui refuse d'explicitier le monde invisible avec autant de détails. Pourtant, l'Épître de Jude, dans le Nouveau Testament, cite Hénoch. Sa présence dans le canon éthiopien montre une tradition plus à l'aise avec l'apocalyptique.

Comble-t-il un vide temporel ? Oui. Il se déploie dans la période antédiluvienne, entre la généalogie de Genèse 5 et le Déluge. Un silence biblique que Hénoch remplit de visions, de voyages célestes et de révélation. Son absence crée un « blanc » que le lecteur des autres Bibles ne peut que constater.

Le Livre des Jubilés

Également absent des canons juif, protestant et catholique.

Que déduire de son absence ? C'est un refus d'intégrer une relecture complète de la Genèse où la Loi de Moïse est présentée comme éternelle, gravée sur des tables célestes, et où le temps est structuré par un calendrier solaire de 364 jours. Ce rejet pourrait refléter la volonté de ne pas imposer un cadre légaliste trop strict au récit fondateur, et de ne pas valider un calendrier concurrent de celui qui s'est imposé dans le judaïsme rabbinique.

Comble-t-il un vide temporel ? Absolument. Il offre une chronologie extrêmement précise de la création au Sinaï, organisée en semaines d'années et en jubilés. Là où les autres Bibles laissent le temps dans un certain flou, les Jubilés le balisent. Un vide temporel est ici comblé par une structure.

Les livres de Meqabyan 1, 2, 3 (appelés Maccabées éthiopiens)

Ces trois livres sont absents de toutes les autres traditions chrétiennes. Ils ne correspondent pas aux livres des Maccabées que l'on trouve dans les Bibles catholiques et orthodoxes.

Que déduire de leur absence ? Ils n'ont tout simplement pas circulé hors d'Éthiopie. Leur absence universelle montre un développement théologique et littéraire totalement indépendant, qui n'a pas été reçu par l'Église majoritaire. Ils racontent des histoires de martyres et de foi, mais n'ont pas été jugés dignes d'autorité scripturaire par les autres traditions.

Comblent-ils un vide temporel ? Pas exactement. Ils ne se situent pas clairement sur une frise historique. Mais ils comblent un vide thématique : le genre du « roman pieux » sur la résistance à l'idolâtrie, que les autres canons ne possèdent pas sous cette forme.



Baruch 4 (Paralipomènes de Jérémie, le Livre des Rois)

Absent des canons protestant et catholique.

Que déduire de son absence ? Ce texte est un récit étonnant. Il raconte l'histoire d'un eunuque éthiopien qui s'endort pendant soixante-six ans, au temps de la destruction du Temple de Jérusalem. Son rejet par les autres Églises tient sans doute à son caractère trop légendaire. Mais sa présence dans le canon éthiopien est capitale : elle crée un lien direct et miraculeux entre le prophète Jérémie, la chute de Jérusalem, et l'Éthiopie. C'est un récit qui fonde une identité chrétienne nationale.

Comble-t-il un vide temporel ? Oui, et de manière très ciblée. Il répond à la question : qu'est-il advenu du prophète Jérémie et de la foi d'Israël après la destruction du Temple ? Et il y répond en créant un pont avec l'Afrique.

Le canon large : quand l'histoire de l'Église devient Écriture

Le canon large éthiopien contient des livres qui, ailleurs, seraient considérés comme des commentaires ou des textes de droit ecclésiastique. Leur canonicité est une spécificité éthiopienne qui interroge la notion même de Parole inspirée.

Le Livre de Josippon : une histoire du peuple juif écrite au Moyen Âge. Intégrer ce livre, c'est greffer l'histoire post-biblique sur le canon, comme pour créer une continuité sacrée jusqu'à une époque plus récente. Cela comble le vide immense entre la fin des récits bibliques classiques et l'ère chrétienne.

Les livres de Sinodos, le Livre de l'Alliance, la Didascalie éthiopienne : des textes de droit et de pratique de l'Église ancienne. Leur présence signifie que l'organisation même de l'Église, sa liturgie, ses règles, sont Parole inspirée. Ils comblent le « vide » entre le temps des Apôtres et la vie concrète de la communauté chrétienne des premiers siècles.

Le Clément éthiopien : un dialogue entre Pierre et Clément de Rome. Il ancre l'autorité de l'Église éthiopienne dans une conversation directe avec le chef des Apôtres. Cela ne comble pas un vide temporel, mais un vide d'autorité : le besoin de relier directement sa tradition à Pierre, sans passer par Rome.

Une première conclusion, avant d'entrer dans le détail

Mon hypothèse de départ trouve ici une confirmation éclatante. Là où les canons occidentaux ont préféré le silence et le mystère sur certaines périodes, le canon éthiopien a choisi de les remplir. De récits, de lois, de visions. Deux manières radicalement différentes de concevoir ce que doit être le Livre Saint : une bibliothèque aussi vaste que la foi qu'elle nourrit, ou un texte dont la puissance réside aussi dans ce qu'il tait.

L'étude ne fait que commencer. Dans les prochains articles, je prendrai chaque livre un par un, je le comparerai dans les différentes versions, et je continuerai à poser mes deux questions, et toutes celles qui surgiront.

N°	Livre	Analyse
1	Livre d'Hénoch (1 Hénoch)	Comparaison avec les versets canoniques qui le citent (Jude). Pourquoi est-il rejeté ? Son contenu : anges déchus, calendrier, apocalyptique. Vide temporel qu'il comble.
2	Livre des Jubilés	La Loi éternelle et le calendrier solaire. Comparaison avec les généalogies et chronologies des autres versions. Enjeux de calendrier religieux.
3	1 Meqabyan	De quoi parle ce livre inconnu ? Différence avec les Maccabées. Martyres et résistance. Pourquoi seule l'Éthiopie l'a conservé ?
4	2 Meqabyan	Poursuite du cycle. Étude des thèmes propres. Lien avec l'identité éthiopienne.
5	3 Meqabyan	Fin du cycle. Analyse des trois livres comme un ensemble cohérent. Vide qu'ils combrent dans le récit de la fidélité au Dieu unique.
6	4 Baruch	L'eunuque éthiopien, Jérémie, le sommeil miraculeux. Comparaison avec le sort de Jérémie dans les traditions juives et chrétiennes. Vide temporel et identitaire.
7	Livre de Josippon	L'histoire sainte qui se prolonge au-delà du Premier Testament. Histoire ou Écriture ? Pourquoi canoniser un texte médiéval ?
8	Livre de l'Alliance	Le droit de l'Église comme texte inspiré. Comparaison avec les recueils de droit canonique des autres traditions.
9	Didascalie éthiopienne	Même logique. Que nous dit cette inclusion sur la conception éthiopienne de la Révélation ?
10	Clément éthiopien	Le dialogue Pierre-Clément. L'autorité apostolique revendiquée sans Rome. Vide d'autorité comblé.

Je ne cherche pas la vérité unique. Je cherche à comprendre qui a décidé, et pourquoi, de ce qui est Parole et de ce qui ne l'est pas.

À travers cette étude, j'espère partager, avec tous ceux qui cherchent sincèrement, une vision élargie de la foi, de l'histoire et du dialogue entre Dieu et l'humanité.

Pour conclure : quand l'institution remplace la Parole

Réflexions finales sur le pouvoir, la canonisation et la violence faite au nom du Christ

J'ai commencé ce projet avec une intuition : les différences entre les Bibles ne sont pas anodines. Elles sont le fruit d'une appropriation humaine du texte sacré, au service de pouvoirs religieux et politiques. L'étude du canon éthiopien, à elle seule, en apporte une preuve éclatante. Ce qui est Parole inspirée pour les uns est apocryphe pour les autres. Ce qui comble un vide temporel et identitaire dans une tradition est rejeté comme légendaire dans une autre.

Mais cette question des livres exclus m'a conduit inévitablement à une question plus personnelle, plus brûlante aussi : celle des personnes exclues. Car la logique est la même. L'institution qui décide du canon décide aussi de l'excommunication. Le pouvoir qui décrète ce qui est sacré décrète aussi qui est hérétique.

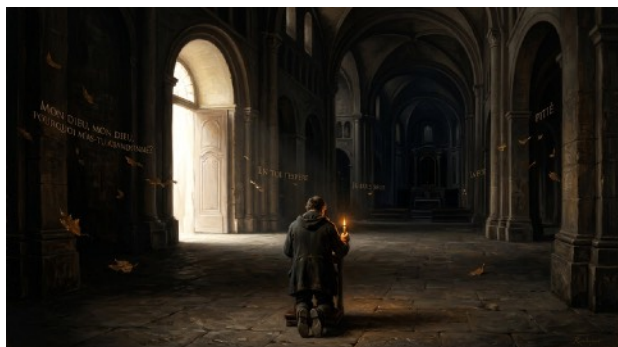
La canonisation et le soi-disant pouvoir d'entendre Dieu



Les Églises ont canonisé des personnes comme elles ont canonisé des livres. Des humains ont été déclarés saints, leurs paroles et leurs actes érigés en modèles. Je ne nie pas l'existence de femmes et d'hommes admirables. Mais je m'interroge sur le processus lui-même. Qui a le pouvoir de déclarer qu'une personne est au ciel ? Qui peut affirmer, sans que personne ne puisse le vérifier, qu'un individu a entendu la Parole de Dieu de manière particulière, qu'il a reçu une révélation privée, qu'il est un intermédiaire fiable entre le Ciel et la terre ?

Ce pouvoir, les ecclésiastiques se le sont attribué. Ils ont construit des procédures, des enquêtes, des critères. Mais le fondement même de leur autorité repose sur une affirmation invérifiable : « Dieu nous a parlé, et nous parlons en son nom. » Or, comment vérifier une telle prétention ? Les prophètes d'Israël eux-mêmes étaient soumis à un critère de vérification : si leur parole ne s'accomplissait pas, ils étaient reconnus comme faux prophètes. Mais les canonisations et les dogmes échappent à ce test. Ils exigent une adhésion préalable à l'autorité qui les proclame. C'est un cercle parfait : l'Église dit qu'elle a raison, et elle a raison parce qu'elle le dit.

L'excommunication de ceux qui posent les bonnes questions



Ce système ne tolère pas la contradiction. L'histoire est remplie de croyants qui ont posé des questions légitimes et qui ont été réduits au silence, marginalisés, excommuniés. Pas parce qu'ils niaient Dieu. Mais parce qu'ils contestaient l'interprétation officielle, le pouvoir qui s'était greffé sur le texte.

J'ai moi-même ressenti ce poids. Croyant, mais sans Église. Parce que mes questions ne sont pas les bienvenues dans les lieux où l'on récite des réponses toutes faites. Parce que mon refus d'accepter sans examen ce que des hommes déclarent être la voix de Dieu me place en marge.

Pourtant, je ne fais que suivre le conseil que l'apôtre Paul donne aux Thessaloniciens : « Examinez toutes choses, retenez ce qui est bon. » Mais quand on examine, on dérange. Quand on retient ce qui est bon après examen, on menace le monopole de l'interprétation.

Les excommuniés de l'histoire ne sont pas tant les pécheurs, que les questionneurs. Les chercheurs de vérité qui ont refusé de plier leur intelligence devant des autorités humaines, si auréolées de sacré soient-elles.

L'évangélisation musclée, contraire à la parole du Christ



Et puis il y a le sommet de cette dérive : la violence faite au nom de Celui qui a dit « Tends l'autre joue ». L'histoire de l'évangélisation est tachée de sang. Conversions forcées, Inquisitions, colonisation spirituelle où la croix suivait l'épée, ou la précédait. Des peuples entiers sommés d'abandonner leurs croyances sous peine de mort ou de soumission. L'Afrique, justement, en sait quelque chose. L'Éthiopie est une exception parce qu'elle a reçu le christianisme autrement, mais que d'autres terres ont été évangélisées à la pointe du glaive !

Comment ne pas voir là une contradiction absolue avec les Évangiles ? Jésus n'a jamais forcé quiconque. Il a proposé, il a invité, il a averti parfois. Mais il n'a jamais ordonné qu'on brûle, qu'on torture, qu'on excommunie en masse pour imposer une doctrine. Les croisades, les bûchers, les conquêtes spirituelles sont des inventions d'hommes qui avaient oublié, ou pire, qui avaient volontairement travesti, la parole de leur Maître.

Quand je lis les Évangiles, je vois un Christ qui s'entoure de marginaux, qui discute avec les hérétiques de son temps, les Samaritains, qui laisse une femme adultère repartir libre, qui dénonce non pas les pécheurs, mais les religieux hypocrites. Ce Christ-là, je le reconnais. Mais je ne le retrouve pas dans les décrets d'excommunication, les bulles de croisade, les traités de persécution.

Ma foi, ma liberté

Alors, pourquoi rester croyant ? Parce que ma foi ne dépend pas des institutions qui prétendent la gérer. Elle se nourrit du texte lui-même, étudié de manière critique, comparé, interrogé. Elle se nourrit du silence et de la solitude parfois. Elle se nourrit de la quête, non des réponses imposées.

Bien fraternellement.

Franco